

ANALYSE

Gestion des monuments historiques

L'industrie culturelle, otage des bureaucrates

• La tutelle annule une opération de sauvetage du patrimoine en péril

• Le processus a été suspendu sans explication auprès des adjudicataires

• L'enjeu touristique est de taille

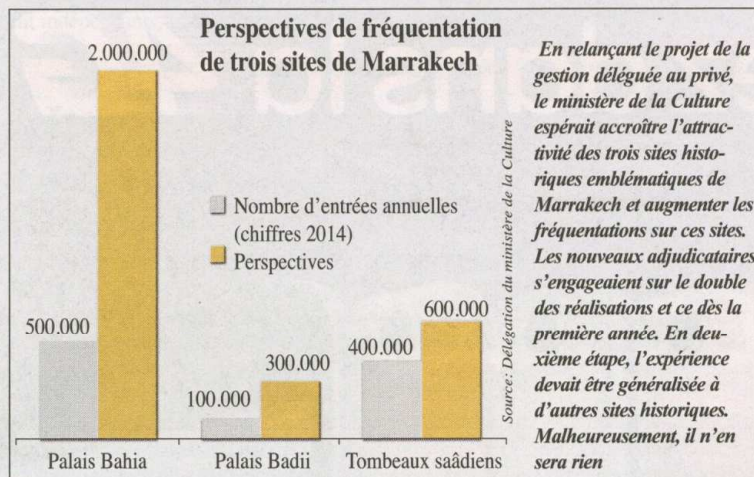
MARCHE arrière. Le ministère de la Culture est revenu récemment sur sa décision de confier en gestion privée les monuments historiques au moment même où il confiait son manque de compétences pour mener à bien des tâches comme la documentation, les études et la restauration des monuments, ni surtout pour assurer la gestion économique

de ces sites. Le processus a démarré en 2014, lorsque le ministère et après consultation entre experts du patrimoine,

sionnels. Après avoir consulté et obtenu l'accord préalable du Gouvernement, du Parlement, de la Seconde Chambre et du

de consultation sont dans la dérouté.

Et les professionnels du tourisme aussi. Car, derrière cette gestion professionnelle des monuments, il y a aussi un enjeu touristique. Celui d'augmenter l'attractivité des destinations comme Fès ou Marrakech qui s'apprête à fêter le 30e anniversaire de sa déclaration en tant que patrimoine mondial de l'Unesco. Déclarée patrimoine mondial de l'Unesco en 1985 de par son architecture, Marrakech a aussi vu son héritage oral obtenir une reconnaissance en 2001 par la même instance. Pourtant, ce capital est en péril, selon les intellectuels et les historiens de la ville. Marrakech a cumulé à travers les dynasties qui l'ont gouvernée depuis les almoravides jusqu'à l'époque des alaouites, un patrimoine riche et diversifié en terme architectural, urbanistique, et artisanal qui est actuellement menacé aussi bien par les facteurs naturels qu'humains. En réalité, le patrimoine et la médina ne sont pas réellement au centre des préoccupations alors qu'à quelques kilomètres en Espagne, le patrimoine arabo-musulman est traité avec beaucoup d'égard devenant une source de richesse. A Marrakech, l'offre est grande mais vétuste et la majorité des sites proposés au public ne représente aucun intérêt à part le



du ministère des Finances et des experts juridiques a décidé de confier la gestion des monuments historiques à des profes-

Conseil Economique Social et Environnemental, le ministère lance un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion de trois sites à Marrakech (Bahia, Badii et les tombeaux saâdiens) comme expérience pilote avant de généraliser la gestion à d'autres monuments. Le département de la culture s'est entouré de toutes les garanties possibles pour garder des prérogatives de l'Etat et du ministère de la Culture et choisir les entreprises

Tomber dans l'oubli

ON se souvient encore du mausolée où reposait Youssef Ibn Tachfine le fondateur de Marrakech, qui faute de protection, s'était transformé en gîte pour les clochards et urinoir grand public. Il a fallu un coup de gueule des intellectuels et des guides de tourisme pour que ce mausolée soit protégé. D'autres continuent de se détériorer sans aucune intervention. De Fès, à Marrakech, passant par Casablanca et allant jusqu'aux provinces du Sahara, le patrimoine et les monuments sont en ruine et le département de tutelle est incapable-faute de moyens- de le restaurer, de le gérer et encore moins de l'animer. □

qui ont le plus d'expérience dans ce domaine. L'adjudicataire devait répondre aux conditions établies par le ministère. Entre autres, celles de restaurer, gérer et créer un agenda culturel annuel pour ces sites, augmenter la fréquentation de ces sites, verser au moins une redevance équivalant à 35% des recettes de visite... Le ministère se déchargeait ainsi d'une mission qui n'est pas la sienne et surtout garantissait une augmentation des recettes de l'état et de ses revenus pour pouvoir restaurer et valoriser d'autres sites historiques. A quelques jours de l'adjudication, le processus a été annulé et les soumissionnaires ont été prévenus par courrier que l'appel à manifestation d'intérêt a été annulé, sans plus de détails. Les adjudicataires des sociétés de droit marocain qui eux ont répondu à un cahier des charges ainsi qu'un document

côté historique. En effet, sur le terrain, la gestion est artisanale pour ne pas dire quasi-absente. On a beau avoir l'un des patrimoines culturels les plus riches, on ne sait pas encore comment le valoriser, et encore moins le rentabiliser. Ni les habitants de Marrakech, ni les élus n'ont malheureusement pas encore intériorisé l'importance de ce patrimoine et sa valeur identitaire et même commerciale. Les efforts menés ici et là tantôt par la municipalité, tantôt par le ministère des Habous ou encore à l'initiative du ministère de la Culture se font sans aucune coordination. Résultat des monuments en décrépitude et laissés à l'abandon. □

Badra BERRISSOULE

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com